

AVIS PUBLIC
Demande d'autorisation d'un usage conditionnel

Aux contribuables de la susdite municipalité, avis public est par le présent donné qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil de la Ville de New Richmond, le **3 novembre 2014, à 20 h**. Au cours de cette réunion, le Conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent faire valoir leurs commentaires sur la demande d'autorisation d'un usage conditionnel ici-bas.

La nature de la demande vise à obtenir l'autorisation pour l'opération d'un atelier de création d'œuvres d'art dans la zone Ea.16 (340 avenue MacKenzie).

Donné à New Richmond,
Ce 22^e jour de septembre 2014

Céline LeBlanc
Greffière